

« L'étude sectorielle en sciences sociales du Conseil des universités du Québec / The Social Sciences Sector Study of the Conseil des universités du Québec »

*Sociologie et sociétés*, vol. 20, n° 1, 1988, p. 153.

Pour citer ce document, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001234ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [erudit@umontreal.ca](mailto:erudit@umontreal.ca)

## Échos de la profession

### L'étude sectorielle en sciences sociales du Conseil des universités du Québec



---

#### Présentation

La publication d'une étude sectorielle, comme celle qu'a commandée le Conseil des universités pour les sciences sociales, après l'avoir fait pour les sciences appliquées, pour le génie et pour les sciences de l'éducation, provoque toujours chez les membres d'une ou plusieurs disciplines universitaires, de nombreuses discussions, puisqu'elle leur fournit une photographie de ce qu'ils sont devenus et qu'elle leur propose des solutions aux divers problèmes auxquels ils sont confrontés. Le *Rapport préliminaire*<sup>1</sup> qui a été rendu public en avril dernier se limite à établir un diagnostic, c'est-à-dire à «tracer un tableau de la situation, à analyser les problèmes et les besoins». Les orientations et les priorités ne seront définies qu'après une période de consultation et de discussion du *Rapport préliminaire*.

Pour répondre au souhait des auteurs du rapport qui laissent maintenant «la place aux discussions, aux échanges, à l'expression, à la formulation de commentaires, de critiques et de suggestions», nous avons invité cinq collègues de disciplines et d'universités différentes à nous transmettre leurs points de vue et à ouvrir le débat dans les pages de la revue *Sociologie et sociétés*.

M. F.

---

1. Les auteurs, membres du Comité d'étude sectorielle en sciences sociales sont: Louis Maheu du Département de sociologie de l'Université de Montréal (président du Comité); Claude Bariteau du Département d'anthropologie de l'Université Laval; André Bernard du Département de science politique de l'Université du Québec à Montréal; Bernard Bonin de l'École nationale d'administration publique et président du Comité des programmes du Conseil des universités; Normand Brouillette du Département de sciences humaines de l'Université du Québec à Trois-Rivières; Sheila Goldbloom du Département de service social de l'Université McGill; Tannis Arbuckle-Maag du Département de psychologie de l'Université Concordia; Richard Simoneau du Conseil des universités (également secrétaire du Comité).